

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 44-172-1911 mutation.

n° 44-172-1911

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

15 février 1911

Numéro JO

n° 172 du 01/03/1911

Date du numéro

1 mars 1911

### TEXTE INTÉGRAL

la solde de l'interprète Xavier Idlé a été portée de 135 à 150 francs par mois. Celle de l'interprète Mohamed Abdou, de 90 à 100 francs par mois pour compter du 1<sup>er</sup> février. Par la même décision, les askaris de 2<sup>e</sup> classe Djama Assevé, Abdou Mohamed, Tadle et Hassen Chermarket, ont été élevés pour compter de la même date, à la 1<sup>re</sup> classe de leur emploi.